

Seule association nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie reconnue d'utilité publique

Depuis 2003, le Refuge accueille des jeunes garçons et filles de 18 à 25 ans en situation d'isolement du fait de leur orientation sexuelle ou de genre. L'association loi 1901 est conventionnée par l'Etat depuis janvier 2007 et reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 2011. Le Refuge propose l'hébergement temporaire, l'accompagnement social et psychologique, l'écoute et la médiation familiale, ainsi que des interventions en milieu scolaire.

À l'abri du besoin

Le Refuge offre aux jeunes homosexuels, bi et transsexuels un accompagnement d'un mois renouvelable, éventuellement un hébergement temporaire au sein de ses appartements-relais pour leur permettre de se reconstruire. C'est un mois de retrait, de pause, de réflexion sur leur projet de vie. Les jeunes sont à l'abri du besoin, entourés par des personnes qui se préoccupent d'eux et ne les jugent pas. Les jeunes décident eux-mêmes de retourner ou non dans leur famille. Si c'est le cas, la structure engage alors un travail de médiation familiale. Sinon, elle les aide à trouver un travail et un logement.

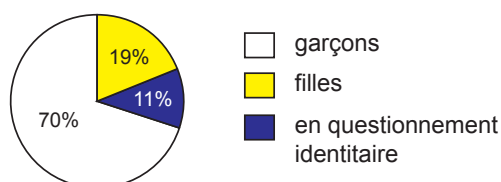
Des professionnels en soutien

Grâce à son travail en réseau et au soutien de ses partenaires, l'association est en mesure de proposer, au-delà de l'hébergement temporaire, **un accompagnement individualisé dans plusieurs domaines**. Une assistante sociale coordonne ainsi l'aide alimentaire, le soutien psychologique (avec des psychologues) et de nombreuses actions de prévention. Compte tenu de l'importance de la prévalence de l'infection à VIH chez les jeunes hommes homosexuels, les bénévoles se mobilisent quotidiennement pour faire de la lutte contre le sida un objectif prioritaire. Les jeunes bénéficient aussi de l'accompagnement d'un(e) conseiller(e) en économie sociale et familiale en liaison avec la Mission locale des jeunes et les services sociaux du département. Le Refuge organise enfin des ateliers hebdomadaires de recherche d'emploi.

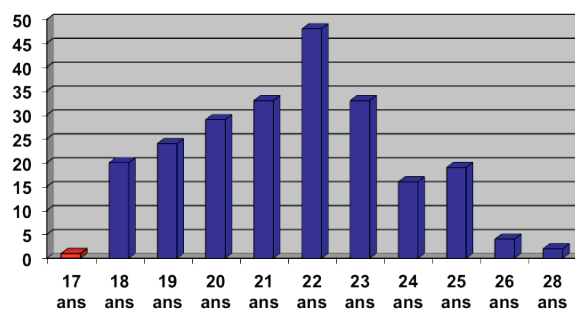
Plus de 7000 jeunes ont contacté Le Refuge depuis sa création

L'activité de l'association s'accroît chaque année depuis sa création en 2003. Plus de 7000 jeunes sont entrés en contact avec elle depuis. En 2016, 1094 jeunes LGBT ont appelé la ligne d'urgence. Le Refuge a hébergé 1149 jeunes depuis sa création, dont 114 en 2012 (première année de forte hausse des demandes) et 229 en 2016 (pour 651 demandes). Accompagnement 2016 : 301 jeunes. Le profil le plus fréquent est celui du jeune garçon d'une vingtaine d'années en situation de rupture familiale et/ou sociale. Tous les milieux sociaux sont représentés mais le jeune est souvent issu d'une famille pratiquante ou a connu un premier abandon étant enfant.

Répartition des jeunes hébergés 2016



Âge des jeunes hébergés 2016.
Âge moyen : 21,5 ans.



Contact presse :

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org

Le Refuge, un maillage national en constant développement

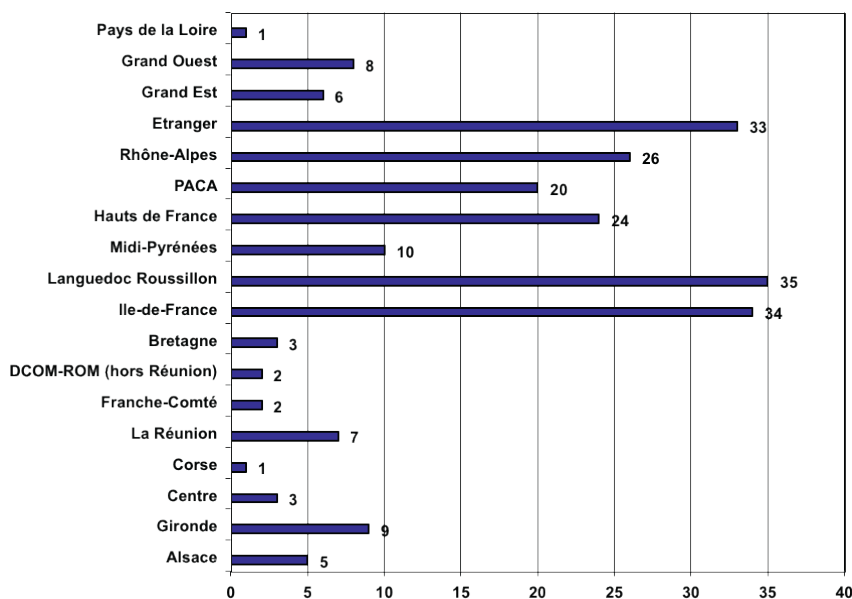
Le Refuge a créé une ligne téléphonique d'urgence nationale ouverte 24h/24 : 06 31 59 69 50. Ligne d'urgence (téléphone et sms), site web (www.le-refuge.org) et permanences des délégations : les jeunes qui contactent le Refuge sont immédiatement pris en charge par les équipes de l'association.

Le Refuge présent dans 18 villes en France

avec des délégations régionales et départementales.

Les implantations :

- Montpellier (siège social)
- Paris
- Lyon
- Grenoble
- Marseille
- Lille
- Toulouse
- Bordeaux
- Saint-Denis de la Réunion
- Rennes
- Perpignan
- Avignon
- Nice
- Besançon
- Strasbourg
- Le Havre
- Cayenne (Guyane).



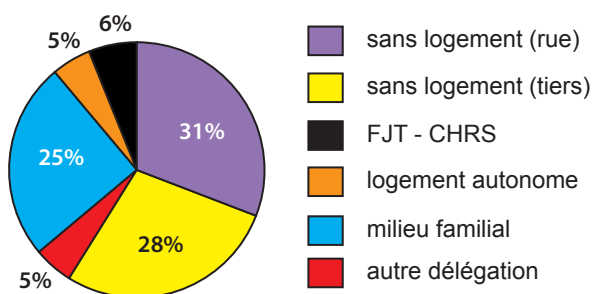
origine géographique des jeunes hébergés en 2016

L'association tisse aussi un réseau d'une centaine de correspondants départementaux.

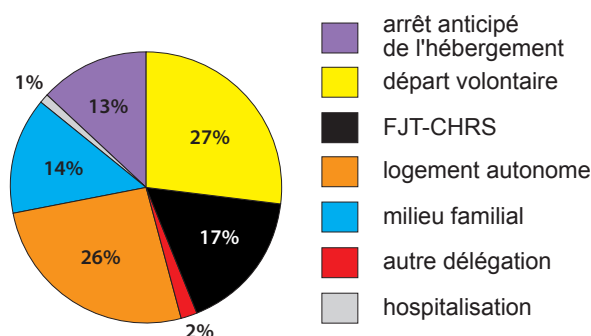
82 places d'hébergement

En contrepartie du versement de l'aide financière ALT (aide au logement temporaire), l'association s'engage à loger à titre temporaire, dans des appartements loués à cet effet, des jeunes majeurs en difficulté, et à mettre en place, avec les partenaires sociaux professionnels, un accompagnement durant leur prise en charge, pour favoriser leur insertion. Le Refuge compte 82 places d'hébergement. L'association a assuré 25.643 nuitées en 2016, dont 1431 à l'hôtel pour pallier le manque de places en appartements-relais.

Situation d'hébergement à l'entrée en 2016



Situation d'hébergement à la sortie en 2016



Contact presse :

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org

Une association conventionnée par l'État

En décembre 2006, le Refuge a été la première association conventionnée par l'État (représenté par le préfet de la région Languedoc-Roussillon et celui de l'Hérault). Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007.

L'État stipule que : « L'Association Nationale Le Refuge se présente comme la seule structure, en France, susceptible de pouvoir assurer un hébergement d'urgence et un suivi pluridisciplinaire aux jeunes homosexuels rejetés du domicile familial ». Il précise que « Les bénéficiaires du projet sont des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans, privés de logement, confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle, en rupture familiale et manifestant un mal-être vis-à-vis de leur homosexualité ».

En outre, l'association a été la première en France (non agréée) à bénéficier d'**habilitations nominatives pour l'hébergement de mineurs**, âgés de 16 à 17 ans, en situation de rejet familial et de mal-être.

Le Refuge est également signataire d'une convention avec le conseil général de l'Hérault et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), notamment pour l'accompagnement social lié au logement (ASLL).

Quatre de ses délégations (Montpellier, Paris, Lyon et Marseille) sont titulaires des **agréments d'ingénierie sociale et d'intermédiation locale**.

L'obtention de l'**agrément « Jeunesse et Éducation populaire » au niveau national en 2013** marque la reconnaissance de l'État après un long combat mené pour faire qualifier les actions du Refuge d'actions d'éducation populaire en direction de la jeunesse.

En juillet 2014, après deux ans de bataille juridique, Le Refuge a obtenu l'**agrément national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**, qui lui permet d'intervenir en milieu scolaire partout en France.

>>> Visibilité

En 2013, Le Refuge devient la première association de lutte contre l'homophobie à obtenir son **inscription au calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique**. La 5^e Semaine nationale du Refuge se déroulera du 15 au 21 mai 2017, sur le thème du harcèlement homophobe en milieu scolaire. Dans ce cadre, elle organisera la 6^e édition de son concours « Initiatives contre l'homophobie et la transphobie » en partenariat avec l'Institut Randstad.

Contact presse :

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org

Sensibiliser les scolaires et le milieu éducatif

En 2016, Le Refuge est intervenu devant 2188 collégiens et lycéens (65 classes, 85 enseignants), contre 1228 en 2015. Initié par le directeur général du Refuge, cet axe de prévention permet chaque année de sensibiliser des milliers d'élèves scolarisés dans des établissements d'enseignement général ou professionnel de toute la France.

Les discours, les préjugés et les stéréotypes des jeunes sur l'homophobie et leurs conséquences justifient les interventions en milieu scolaire (IMS) du Refuge. Il s'agit avant tout de déconstruire des idées reçues, fortement ancrées chez la plupart des lycéens, et de les amener à réfléchir sur l'origine de ce comportement. Il convient également d'amener le lycéen à se positionner par une réflexion personnelle et d'envisager, le cas échéant, de se mettre à la place de son camarade brimé et insulté.

Ça se passe comment ?

Dans un premier temps, chacun inscrit sur papier libre sa définition de l'homosexualité et de l'homophobie, ainsi que son propre ressenti. L'anonymat étant préservé, chaque élève peut s'exprimer sans craindre le jugement de l'autre. Puis ces notes sont dépouillées, et les définitions des deux termes (homosexualité et homophobie) reprises avec le groupe. Ensuite, on constitue un « triptyque de l'homophobie » en expliquant l'origine des peurs liées à l'homophobie, leurs manifestations et leurs conséquences.

Les intervenants posent ensuite une série de cinq questions permettant aux élèves de réfléchir à une posture, à leurs connaissances, et surtout à leurs propres a priori. Une mise en situation finale permet à chacun de pouvoir s'identifier à des situations d'homophobie au sein de l'entourage amical, familial et aussi en tant que futur parent.

Des réactions positives

Les résultats des questionnaires montrent que :

- 96.2% des élèves ont jugé l'intervention utile (89% en 2015)
- 98.8% des élèves ont trouvé l'intervention claire
- 90.7% des élèves ont estimé qu'il leur avait été facile d'intervenir (+ 2% par rapport à 2015),
- 81.2% des élèves ont acquis des connaissances.

Enfin, 6.1% ne connaissaient pas la définition de « homophobie » (contre 5% en 2015)

et 31.4% affirment avoir déjà été les témoins d'une agression homophobe (+10 points par rapport à 2015).

On apprend aussi que

Les personnes de l'entourage avec lesquelles le sujet peut être abordé facilement ou très facilement sont d'abord les amis (81,2%).

Viennent ensuite les associations intervenantes (72,4%), la mère (61,4%), les frères et sœurs (61,2%) et les infirmières scolaires (58,7%).

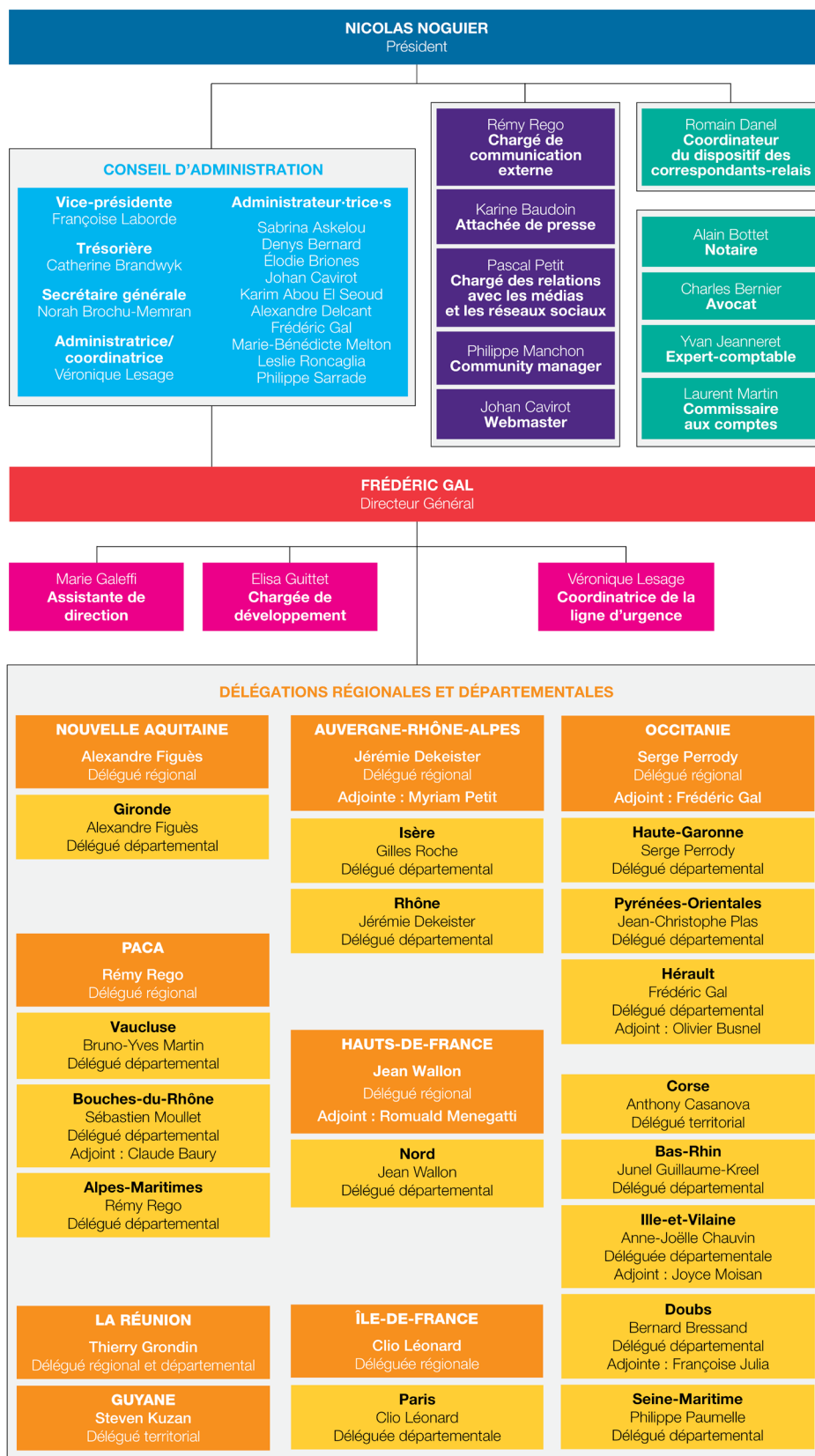
Dans le « bas du tableau », le père et les professeurs/surveillants, avec lesquels il demeure difficile/impossible d'aborder le sujet (« impossible » quasiment à égalité pour 25.9 % des sondés avec les Profs/CPE/surveillants et 25.3 % avec le père).

Contact presse :

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org

Ils sont le Refuge

5011 adhérents / 320 bénévoles / 15 salariés / 17 volontaires du service civique



Contact presse :

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org